



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assistants maternels

Question écrite n° 64990

## Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'application de la convention collective des assistants maternels et des modifications du statut de ces professionnels. L'application de cette convention collective comporte des avancées attendues depuis plusieurs années par cette profession ; pour autant, les conséquences financières et organisationnelles de la mise en oeuvre de cette convention collective semblent en effet relativement importantes pour les parents. De nombreuses questions restent donc en suspens et les élus sont interpellés par le biais des relais assistantes maternelles (RAM), qui sont l'interface entre professionnels, parents et collectivités. Elle lui demande donc si le Gouvernement envisage de mettre en place rapidement une information claire et simplifiée à destination de ces publics.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Darciaux](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64990

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2005, page 4963